

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 246

présenté par

Mme Descamps, M. Zumkeller, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Brindeau,  
M. Dunoyer, M. Meyer Habib, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer et  
Mme Six

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la troisième phrase de l'alinéa 135, supprimer le mot :

« nouveaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement d'appel souligne que si la revalorisation des contrats doctoraux est une bonne chose, il s'agirait de ne pas l'appliquer qu'aux nouveaux contrats afin de ne pas créer une situation inégalitaire entre des doctorants qui effectueront leurs recherches au même moment.